



LE FRANÇAIS DANS LE CONTEXTE PLURILINGUE - Une expérience de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï

Par DINH Hong Van

**Professeur des universités, Doyen du Département de français de l'Université de
Langues et d'Etudes Internationales de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï
dhvan2001@gmail.com**

Introduction

Au Vietnam, au cours de ces dernières années, avec la recrudescence de l'importance de l'anglais, le nombre de bacheliers inscrits dans des départements de français a tendance à baisser. Certains d'entre eux ont dû même suspendre la formation. Mais ce n'est pas le cas du Département de Français de l'Université de Langues et d'Etudes Internationales de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï. Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette différence ? Quelles sont les stratégies adoptées ? Quel avenir envisagé pour le français dans un contexte fortement marqué par les besoins d'anglais ? Telles sont les questions auxquelles la présente communication essaiera d'apporter des éléments de réponse.

La place du français dans les cursus universitaires

Au Vietnam, il y a 54 groupes ethniques et chacun a sa propre langue. Mais le vietnamien est la langue officielle, administrative. Cette langue est utilisée dans l'enseignement général et universitaire, sauf dans les cours de langues et dans les formations étrangères délocalisées. De nombreuses langues étrangères sont enseignées dans le système éducatif vietnamien (traditionnellement le français, l'anglais, le chinois, le russe et plus récemment l'allemand,

l'arabe, le coréen, l'espagnole, le japonais, etc.) Ainsi, il y a des cours de FLE, des classes bilingues en français dans des écoles, collèges et lycées, des départements de français dans plusieurs universités. Et au début du XXI^e siècle, selon Pierre Gieling, formateur APEFE (Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, Belgique), Conseiller pédagogique AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), projet "Enseignement Bilingue et Formation de Formateurs", *"0,5% de la population vietnamienne parlerait français de façon courante ou occasionnelle ; ces 375 000 personnes représenteraient donc environ 0,25% des francophones dans le monde."* [2]

Au fur et à mesure de l'intégration du Vietnam à la mondialisation, force est de constater que le français n'est plus la première langue étrangère au Vietnam. Les gens continuent d'écrire des poèmes, des chansons en français, mais c'est plutôt pour le plaisir. C'est l'anglais qui est devenu la langue étrangère la plus étudiée (85% des lycéens ont choisi d'apprendre l'anglais). Le français arrive en seconde position. Pourtant, dans un contexte plurilingue que connaît le Vietnam actuellement, le français est la seule langue étrangère à être enseignée comme LV2, après l'anglais.

A l'Université de Langues et d'Etudes Internationales de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï, créée en 1955, le français fait partie des 4 premières langues étrangères enseignées, à côté de l'anglais, du chinois et du russe. Jusqu'à aujourd'hui, le Département de Français reste le deuxième département en nombre d'enseignants et d'étudiants.

La première vocation du Département de Français est de former des professeurs de français pour l'enseignement général et universitaire au Vietnam. Nos étudiants peuvent poursuivre leurs études au niveau de Licence (en 4 ans), de Master (en 2 ans) ou de Doctorat (en 3 ans). Pour chaque année académique, nous accueillons toujours de 120 à 130 nouveaux étudiants en Licence et une quinzaine en Master et en Doctorat. En plus de ces étudiants en français, le Département assure aussi l'enseignement du FLE à quelque 600 étudiants de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï (des étudiants en anglais, chinois, japonais ayant choisi le français comme LV2, des étudiants en chimie, droit, économie, etc. ayant choisi le français comme langue étrangère).

Ces derniers temps, tandis que le nombre de candidats inscrits dans plusieurs départements de français a baissé, en raison d'un léger recul des effectifs de collégiens ou de lycéens en

français, le nombre d'étudiants du Département de Français n'a pas du tout diminué. C'est le fruit des changements dans les politiques de recrutement et de formation de l'Université.

De nouvelles stratégies face aux nouveaux défis

Traditionnellement, pour s'inscrire aux Départements de français, les candidats devaient justifier d'un apprentissage de français d'au moins 3 ans et passer un concours national dont une des matières obligatoires est le français. Etant donné que le nombre de bacheliers francophones est en baisse, ces modalités risquent de constituer des obstacles au recrutement dans les départements de français. Pour contourner le problème, des modifications ont été réalisées dans les politiques de recrutement et de formation du Département de Français.

- **Premièrement**, désormais, les candidats au Département de français peuvent remplacer le français par l'anglais lors du concours d'entrée à l'université. Une fois admis au Département de français, ils seront de vrais débutants. Cette mesure nous a effectivement permis de faire face à la pénurie de candidats francophones. En effet, beaucoup de bacheliers, qui ont appris l'anglais au collège et au lycée, veulent poursuivre des études supérieures dans les départements d'anglais. Mais vu un trop grand nombre de candidats concurrents, ils n'osent pas choisir les départements d'anglais. Quand ils voient que l'inscription au Département de Français leur offre non seulement une occasion pour apprendre une seconde langue étrangère mais encore une opportunité de faire de l'anglais soit comme une matière académique (LV2) soit comme une filière pour une deuxième licence, ils n'hésitent plus à s'inscrire dans notre Département. Ainsi, à la sortie de l'université, ils pourront avoir deux licences : l'un en français et l'autre en anglais. Le plurilinguisme a effectivement apporté un second souffle au FLE.

Au début, cette réforme n'a pas manqué de susciter des doutes car depuis longtemps, il n'y avait pas de débutants au Département; les curricula et les méthodologies didactiques ont été faits pour les étudiants ayant appris le français dans l'enseignement général.

Pour convaincre les enseignants et nouveaux étudiants, des séminaires sur la didactique du FLE ont été organisés avec l'aide des partenaires francophones (l'AUF), français (Ambassade de France) et belge (Wallonie Bruxelles). Par ailleurs, en 2012, les curricula ont fait l'objet

des remaniements pour s'adapter au profil du nouveau public sans avoir à baisser la barre de la qualité.

- **Deuxièmement**, les responsables de l'Université ont décidé de diversifier les formations. Constatant que la plupart de nos diplômés d'aujourd'hui intègrent d'autres secteurs socio-économiques au lieu de choisir le métier d'enseignant, le Département de Français ouvre de nouvelles orientations dans la formation. Désormais, à côté de la formation de professeurs de FLE, il y a également une formation du personnel francophone pour différents secteurs socio-économiques : la traduction, le tourisme, la gestion d'entreprise. Ceci correspond bien à l'aspiration des jeunes qui souhaitent apprendre deux choses à la fois les langues étrangères et un métier.

Cette innovation a impliqué aussi des efforts de la part du corps d'enseignants. Et encore une fois, les partenaires traditionnels du Département de Français continuent à lui apporter des aides techniques et pédagogiques. Des enseignants de notre Département ont été envoyés en stages dans des pays francophones, des experts francophones sont venus organiser des séminaires, conférences à l'intention des enseignants et étudiants. De nouveaux syllabus ont été élaborés, testés puis introduits dans les programmes de formation. Par ailleurs, des chefs d'entreprises, des directeurs des ressources humaines ont été invités à donner des conférences. Ainsi, les étudiants sont rassurés des débouchés pour une main-d'œuvre francophone, ils voient également ce qu'ils ont à faire pour intégrer ce marché du travail.

- **Troisièmement**, le Département de Français cherche à élargir les coopérations avec les universités françaises pour mettre en place les programmes d'échange d'étudiants. Cette formule permet aux étudiants vietnamiens de réaliser une partie de leurs cursus dans des établissements étrangers, notamment dans des universités françaises. Les résultats obtenus dans le cadre de ces programmes d'échange seront reconnus au Vietnam. Après leur diplôme, ils pourront choisir entre intégrer le marché du travail ou repartir en France pour faire d'autres études. Les jeunes voient donc ici une opportunité pour eux de poursuivre des études à l'étranger.

Les bonnes volontés ont été récompensées. Le nombre d'étudiants n'a pas diminué. Plusieurs étudiants ont fait savoir que si, au départ, ils ont choisi le français par défaut, ils ont fini par

le trouver intéressant, même s'ils avaient appris l'anglais auparavant. Aujourd'hui, ces derniers se consacrent plus pour le français. Pour eux, l'anglais reviendra plus tard.

Perspectives ...

Etant donné les besoins du pays d'une main-d'œuvre maîtrisant non seulement l'anglais mais aussi d'autres langues étrangères, le français est toujours une des langues étrangères très présentes dans le système éducatif du Vietnam, d'autant plus que le Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation a décidé d'accorder au français le statut de la LV2 dans les écoles secondaires du Vietnam.

Quant au le Département de Français, beaucoup reste à faire. Certes, grâce aux nouvelles stratégies, le Département de Français a réussi à maintenir ses effectifs. Mais il lui faudra continuer les réformes pédagogiques pour mieux répondre aux besoins des étudiants. Il aura à améliorer le système des manuels et équipements pédagogiques. Les enseignants auront besoin des mises à jour de leurs compétences pédagogiques. La visibilité du Département et du français sera certainement meilleure si les programmes de formation peuvent être évalués et validés par les institutions internationales francophones. En effet, une évaluation et validation de ce type constituera une impulsion pour que les responsables et enseignants fassent davantage d'efforts, une raison de plus pour convaincre l'opinion publique de l'intérêt et du sérieux des programmes de formation du/en français.

En guise de conclusion

L'anglais est la langue étrangère la plus parlée au Vietnam d'aujourd'hui. Mais les besoins d'autres langues dont le français restent toujours présents. C'est aux établissements de formation de se réformer pour répondre à ces besoins. C'est d'ailleurs ce qui a été entamé dans certains départements de langues et de cultures, avec le soutien fructueux des partenaires internationaux francophones. Mais pour susciter l'intérêt du public pour le français et le rassurer de la qualité des formations francophones, il serait souhaitable de mettre en place une coopération entre les établissements de formation et les institutions

internationales dans l'évaluation et la validation internationale des programmes. Un label de qualité délivré aux programmes du/en français sera un outil de promotion de cette langue./.

Références

1. Bertucci M-M., "Enseignement du français et plurilinguisme", *Le français aujourd'hui* 1/2007 (n° 156) , p. 49-56. URL : www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-1-page-49.htm.
2. Gieling P. (2001). Regard sur la francophonie au Vietnam aujourd'hui, http://www.chez-pierre.net/f_me_pvn.php
3. Pietro J-F., Rispaïl M. (2014). *L'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme: Vers une didactique contextualisée*, Presses universitaires de Namur.
4. "Enseignement du français en contexte plurilingue" - <http://mediatheque.francophonie.org/-Enseignement-du-francais-en-.html>
5. Pécheur J. (2010). Le Japon à l'heure du plurilinguisme, *Le français dans le monde*, <http://www.fdlm.org/blog/2010/11/16/le-japon-a-lheure-du-plurilinguisme/>